

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences politiques

- Institut Catholique d'Etudes Supérieures - ICES

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut Catholique d'Études Supérieures - ICES

Établissement cohabilité : /

La licence *Sciences politiques*, proposée par l'Institut Catholique d'Études Supérieures depuis 2012, est une formation dispensée sur trois ans, selon une construction alliant une grande variété d'enseignements en vue de proposer une formation généraliste en sciences sociales et politiques. Une place très importante est accordée aux langues étrangères (deux obligatoires, une facultative). Les étudiants réalisent obligatoirement leur quatrième semestre de formation à l'étranger dans une université partenaire. Elle inclue également deux stages dans son programme pédagogique.

Synthèse de l'évaluation

La licence Sciences politiques de l'Institut Catholique d'Études Supérieures apparaît comme une formation généraliste originale de sciences sociales et politiques, avec une maquette pédagogique très pluridisciplinaire. Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir en trois ans les compétences indispensables à une poursuite en master, y compris à l'international. La formation est architecturée autour d'enseignements dispensés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés, sans être adossée à une équipe de recherche labellisée. Elle intègre également des enseignements de théologie dont la présence s'explique probablement plus par le caractère confessionnel de l'établissement que par leur adéquation à un programme pédagogique. Elle débouche sur la délivrance d'un diplôme de licence *Sciences politique* dont la principale finalité est la poursuite d'études en master.

La maquette de cette licence n'est pas de facture classique, puisqu'elle accorde une place non négligeable aux langues étrangères (deux obligatoires, une facultative), à l'internationalisation (le quatrième semestre réalisé à l'étranger), aux stages et à la professionnalisation, et parce que le programme est très pluridisciplinaire. Toutefois plusieurs enseignements fondamentaux des cursus classiques de science politique ne sont pas dispensés, ce qui apparente plus cette formation à un diplôme de culture générale que de science politique stricto sensu. Cette différence avec les autres formations explique probablement que l'équipe pédagogique, peu fournie en universitaires, s'apparente plus à celle d'une formation professionnelle que d'une formation généraliste. Ainsi la formation, quoique de nature généraliste, intègre une dimension professionnelle via des heures de découvertes d'environnements professionnels, et l'organisation de deux stages, en trois ans, au cours de l'été. L'implantation de la formation sur le site vendéen - les enseignements sont dispensés à La Roche sur Yon - permet à l'équipe pédagogique de disposer de plusieurs partenaires publics et privés locaux. La contrepartie d'une petite équipe de permanents est la faiblesse induite sur le pilotage.

Le dispositif pédagogique se caractérise par un fort suivi individualisé des étudiants, facilité au sein d'une formation à faibles effectifs, dont les taux de réussite - autour de 80 % - demeurent très satisfaisants et peu courants notamment en L1. Ils mériteraient d'ailleurs des commentaires circonstanciés, cela s'explique par une certaine sélection des étudiants à l'entrée : les étudiants sont en effet admis à la suite d'un entretien avec le responsable pédagogique, même si les critères de sélection ne sont pas précisés. L'usage du numérique et des nouvelles technologies reste modeste, les étudiants n'étant pas autorisés à prendre des notes de cours sur un ordinateur. Il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement de la licence.

Enfin le suivi des diplômés est encore déficient compte tenu du caractère récent de la formation, ouverte en 2012. Quelques données partielles concernant l'ancienne L3, que la licence de sciences politiques a remplacé en 2012, sont renseignées, mais elles ne sauraient être utilisées pour rendre compte de cette nouvelle formation.

Points forts :

- Une ouverture dès la licence à l'international avec un quatrième semestre obligatoire à l'étranger.
- Un suivi très personnalisé en raison des effectifs limités.
- Un apprentissage intensif des langues étrangères avec de nombreuses heures de cours en anglais.
- Une politique de stages obligatoires.

Points faibles :

- Une trop faible représentation des enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique d'autant que le statut des intervenants extérieurs n'est pas précisé.
- La responsabilité pédagogique de la formation n'est pas confiée à un enseignant chercheur académique, ce qui constitue une sérieuse lacune.
- Une absence dans la maquette d'enseignement de très nombreux cours fondamentaux de science politique, qui apparente cette formation à un diplôme de culture générale plus que de science politique.
- Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Recommandations :

- La composition de l'équipe pédagogique mériterait d'être précisée (statuts des intervenants extérieurs) et la présence des universitaires renforcée pour une formation généraliste. Sans le renforcement du personnel académique dans l'équipe pédagogique, et le recrutement d'un universitaire pour assurer la responsabilité pédagogique de la formation, sa viabilité pose problème
- Les cours fondamentaux de science politique -devraient être renforcés dans la maquette (sociologie politique, politiques publiques, méthodes des sciences sociales, Grands Problèmes Politiques et Sociaux, etc) pour être en adéquation avec l'intitulé de la mention
- La politique systématique de stages obligatoires devrait peut-être être repensée dans ses modalités pratiques.
- Un conseil de perfectionnement pourrait être formalisé.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est relativement bien adapté à l'objectif poursuivi, celui de donner une formation généraliste en sciences sociales et politiques. De même, la place accordée aux langues vivantes (deux langues obligatoires, une facultative), à l'obligation de réaliser le quatrième semestre dans l'une des universités étrangères partenaires de la formation est indiscutablement un atout, surtout s'il s'agit de préparer les étudiants au master <i>Science politique</i> de l'ICES pour lequel la place de l'international est également très conséquente.</p> <p>En revanche, il s'agit d'une formation de <i>Science politique</i> dans laquelle la plupart des enseignements fondamentaux de science politique (sociologie politique, méthodes des sciences sociales) sont absents, ce qui altère largement l'objectif de la formation, qui apparaît plus comme une licence de culture générale que de science politique.</p> <p>Plusieurs enseignements de théologie, qui ne semblent s'expliquer que par le caractère confessionnel de l'établissement, ne sont pas des enseignements fondamentaux de science politique. Sans contester l'intérêt de la théologie, elle ne saurait remplacer les cours manquants.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit d'une formation qui recrute principalement des étudiants vendéens (40 %), comme c'est le cas pour un grand nombre de licences.</p> <p>Cette licence est construite à partir de partenariats multiples avec des</p>

	<p>établissements étrangers, des collectivités publiques (comme le Conseil départemental de Vendée à l'origine de la création de l'ICES) ce qui bénéficie aux étudiants puisqu'ils peuvent y être accueillis en stage. La formation bénéficie donc de partenariats locaux et internationaux.</p> <p>Il s'agit de la seule licence de science politique de la région, même si d'autres diplômes régionaux ont un positionnement proche : l'Université d'Angers propose dans le cadre d'un partenariat avec l'IRCOM - autre établissement privé confessionnel - une licence de sciences politiques, et l'Université de Nantes propose un parcours europe largement pluridisciplinaire en L3 droit.</p>
Équipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique ressemble plus à celle d'un diplôme professionnel que des standards d'une licence générale, avec plus d'intervenants extérieurs que d'universitaires. De plus, le statut des intervenants est peu renseigné, alors que certains assument des enseignements fondamentaux du parcours. En revanche plusieurs enseignants anglophones dispensent des cours en anglais, ce qui valorise encore la dimension internationale de la formation.</p>
Effectifs et résultats	<p>La licence <i>Science politique</i> est ouverte depuis 2012, ce qui interdit tout recul pour apprécier correctement l'évolution des effectifs. Toutefois, les premiers indicateurs sont satisfaisants, puisque les effectifs d'étudiants inscrits sont sensiblement en hausse, atteignant près de 90 étudiants trois années d'existence en L1. Logiquement, les effectifs de L2 et L3 sont moindres, compte tenu de la déperdition des étudiants en fonction des résultats obtenus en L1 - ce qui est courant même si (voir supra) cette déperdition est ici très faible et que les effectifs se maintiennent à des niveaux satisfaisants (près de 60 étudiants en L3).</p> <p>En effet, les taux de réussite sont très satisfaisants, avec des chiffres autour de 80 % en L1, ce qui n'est pas courant à ce stade à l'université, et ces excellents chiffres mériteraient probablement des commentaires circonstanciés.</p>

Place de la recherche	<p>La formation mise sur la place de la recherche pour l'intégration des étudiants dans le master dispensé par l'ICES, avec l'obligation, originale à ce stade du parcours universitaire, de participer à des colloques organisés par l'ICES et à la journée des jeunes chercheurs pour les étudiants en L3. Reste que la forme de la participation (auditeurs ou communiquant) à ces colloques n'est pas mentionnée.</p> <p>Les étudiants doivent également, à la suite de leur semestre 4 qui est obligatoirement effectué dans l'une des universités étrangères partenaires, rédiger un « rapport d'étonnement » qui rend compte de leur expérience dans le pays où ils ont passé ledit semestre, basé sur la confrontation de l'étudiant au pays d'accueil. Là encore il s'agit d'un dispositif original dans l'optique d'une initiation à la recherche fondé sur l'internationalisation des parcours.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'objectif de la formation étant généraliste, il ne s'agit pas, de l'avis de l'équipe pédagogique, d'ouvrir à des « métiers » en dispensant un corps de savoir-faire pratiques. Mais la dimension professionnelle n'est pas complètement absente, dès lors que la formation propose des heures de découverte de certains environnements professionnels (entreprises), que deux stages sont obligatoirement effectués pendant l'été (avec des durées honnêtes de 4 à 6 semaines). Une place est enfin accordée à l'orientation professionnelle en L3, via la rencontre entre les étudiants et des consultants. Dès lors, la professionnalisation est correctement représentée dans la formation pour une licence généraliste, même si ses modalités pratiques sont peu renseignées. La fiche RNCP est fournie et renseignée.</p>
Place des projets et stages	<p>La formation comporte deux stages obligatoires, dont un en L3, entre la L1 et L2, ce qui souligne la volonté de l'équipe pédagogique d'inscrire les étudiants dans un environnement professionnel, même si l'n'est jamais facile de trouver des stages.</p>
Place de l'international	<p>C'est incontestablement le point fort de la formation avec un quatrième semestre réalisé dans une université étrangère partenaire (situées dans l'UE ou en Turquie, et dont certains sont, comme l'ICES, des établissements catholiques). Comme on l'a dit, des enseignements en anglais sont dispensés</p>

	<p>par des enseignants anglophones, ce qui constitue certainement le meilleur apprentissage possible de l'anglais.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants sont sélectionnés à la suite d'entretiens avec le responsable pédagogique, mais les critères de sélection ne sont pas véritablement renseignés. Il semblerait que ce soient les relations entre l'ICES un ou plusieurs d'autres lycées confessionnels du département qui fournissent l'essentiel des effectifs à l'établissement.</p> <p>Il existe des dispositifs de mise à niveau mais rien n'est renseigné quant aux étudiants qui en bénéficient, ce qui interroge pour un établissement à sélection susceptible de recruter des étudiants dont les profils académiques ne supposent pas - pour la plupart - nécessiter de dispositifs de ce type.</p> <p>Le responsable pédagogique suit individuellement les étudiants via plusieurs entretiens annuels (minimum trois) afin d'envisager une réorientation si nécessaire. Là encore il n'est pas possible de savoir combien d'étudiants sont concernés, vraisemblablement peu compte tenu des taux de réussite très satisfaisants analysés supra.</p>
<p>Modalités d'enseignement, place du numérique</p>	<p>Concernant les étudiants handicapés, les dispositifs de tiers temps et les outils informatiques de prise de note sont mobilisés.</p> <p>L'usage du numérique est modeste et les étudiants ne sont pas autorisés à prendre des notes sur un ordinateur. Par ailleurs l'informatique est enseignée, conformément aux standards du C2i qui toutefois ne semble pas être délivré dans l'établissement.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont classiques (contrôle continu, épreuves terminales écrites et orales).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences en science politique n'est pas réellement renseigné.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Compte tenu du caractère récent de la formation un véritable suivi des diplômés n'est pas encore possible. Quelques données très partielles existaient auparavant, montrant que plus de la moitié des diplômés de l'ancienne L3 (avant l'ouverture des trois années de licence) s'inscrivaient en master à l'ICES.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. La responsabilité pédagogique de la licence est confiée à un Général qui préside également le comité de pilotage de la formation. Sur la base de réunions périodiques de l'équipe enseignante, le comité pilote la formation et discute des ajustements à apporter, notamment en utilisant les réponses au questionnaire administré aux étudiants. Le questionnaire est fourni en annexe, même si la façon dont il est utilisé n'est pas évoquée dans le rapport d'auto - évaluation.</p>

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS SUR
LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

**LICENCE
SCIENCES POLITIQUES**

**VAGUE B
Campagne d'évaluation 2015-2016**

Le 30 Mai 2016

Le Président de l'ICES,
Eric de LABARRE

Eric de Labarre

I – OBSERVATIONS GENERALES SUR LA SYNTHÈSE ET LES RECOMMANDATIONS

1. Philosophie générale et organisation de la formation

Le rapport souligne à juste titre le caractère original de la formation : place importante des langues, internationalisation du parcours, professionnalisation. Ces caractéristiques ne remettent pas en cause la dimension de la formation universitaire généraliste dont il est justement souligné qu'elle conduit naturellement à la poursuite d'études en master.

L'équipe pédagogique est constituée pour plus de 40% d'enseignants-chercheurs. La présence d'environ 10% de professeurs étrangers est un atout pour la qualité des enseignements et l'ouverture d'esprit des étudiants.

Le fait que 25% des intervenants soient des professionnels n'affecte en rien l'esprit de la formation, tout en préparant très en amont les étudiants à leur insertion dans le monde du travail.

Sans remettre en cause l'originalité et l'efficacité de la maquette, certains enseignements classiques des formations de sciences politiques doivent sans doute être renforcés, notamment les méthodes des sciences sociales, pour honorer l'intitulé de la licence.

La présence de nombreux enseignants vacataires est un choix académique délibéré de l'établissement dans le cadre de son projet, cette solution permettant d'assurer une plus grande souplesse, plus de réactivité et un haut niveau d'enseignement par le recours aux spécialistes les plus pointus. Les conclusions du rapport du Haut-Conseil attestent que cela n'affecte ni l'implication de l'ensemble du corps professoral dans la réussite des étudiants, ni le fort suivi individualisé de ceux-ci.

2. Numérique

L'ICES est très bien équipé sur le plan informatique et depuis longtemps. Il est doté de 120 postes d'ordinateurs Mac mis à la disposition des étudiants. Ces ordinateurs sont en location et renouvelés tous les deux ans.

En L1 et L2, l'usage de l'ordinateur est volontairement limité en cours et TD. Cette limitation a pour objectif d'aider l'étudiant à prendre du recul sur la prise de notes et à mieux assimiler les notions fondamentales, la plupart des études récentes attestant de la pertinence de cette orientation, au moins pour le début du cursus universitaire.

L'ordinateur est utilisé pour certains travaux : recherche à la bibliothèque, certificat Voltaire, TOEFL, rédaction de rapports, etc. En outre, pour les exposés, l'usage de l'ordinateur est fréquent et demandé.

3. Pilotage de la formation

Le pilotage académique de la formation est assuré non seulement par le directeur de département, mais aussi par une équipe qui associe régulièrement des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels. Les rencontres de cette équipe permettent de veiller à la cohérence de la formation et d'ajuster les enseignements en cas de besoin. Ce mode de fonctionnement permettra aussi de tirer toutes les conséquences de l'expérience des quatre premières années de la licence de sciences politiques pour déterminer la maquette des années 2017-2021.

Il manque effectivement un conseil de perfectionnement qui sera mis en place pour la prochaine accréditation.

Des évaluations sont faites à la fin de chaque semestre par les étudiants. Elles sont prises en compte et donnent lieu à des aménagements si nécessaire.

II – OBSERVATIONS SUR L'ANALYSE

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>De nombreux enseignements fondamentaux de science politique sont présents dans la formation. Sans être exhaustif, figurent les enseignements suivants : un cours de 30 heures assorties de 15 heures de TD sur l'introduction à la science politique ; un cours de sociologie électorale ; un cours de 30 heures et 15 heures de TD sur l'histoire des idées politiques ; etc. A noter que ces enseignements sont dispensés par des professeurs d'université.</p> <p>Les enseignements de théologie mentionnés dans le rapport d'évaluation sont des enseignements facultatifs proposés aux étudiants. Ils ne se substituent pas à ceux de science politique.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Néant</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le corps professoral constitué d'un peu moins d'une soixantaine de vacataires est un choix académique délibéré de l'établissement dans le cadre de son projet Ce choix académique a prouvé sa pertinence ; les résultats aux examens le démontrent. Il donne une vraie richesse aux études due à la variété des disciplines des enseignants et à leurs origines (statutaire, géographique).</p> <p>Ce corps est composé pour 40% d'universitaires, pour 25% d'agrégés du lycée (pour l'apprentissage des langues), pour 25% de professionnels et pour 10% de professeurs étrangers (essentiellement anglophones)</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Néant</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est effectivement présente dans les études de licence. Au cours des trois premiers semestres, les étudiants sont des auditeurs ; l'objectif est de les préparer aux recherches futures. Pour les trois semestres suivants, les étudiants mènent des recherches et en communiquent les résultats sous forme écrite et orale ; semestre 4, lors du semestre à l'étranger, ils effectuent un travail de recherche culturel qui donne lieu à un rapport d'étonnement et une soutenance ; en troisième année, ils assistent à un colloque (La paix au Moyen-Orient en 2014, Le pardon dans l'histoire en 2015, Le terrorisme en 2016) qui donnent lieu à des travaux d'application ; en outre, ils mènent en troisième année une étude professionnelle en équipe qui se traduit par un rapport et une soutenance. Ils participent aussi annuellement à la journée Jeunes chercheurs, soit comme communicants, soit comme auditeurs.</p>

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence de sciences politiques est une formation de généralistes en sciences sociales et politiques. A travers cette formation, il s'agit d'aider l'étudiant à préciser son projet professionnel vraiment réfléchi. En effet, la majorité d'entre eux, en entrant dans les études supérieures, n'a pas de projet professionnel déterminé. Les options professionnelles (entreprise, journalisme-communication, affaires publiques) proposées visent à combler cette lacune. Ces options sont complétées par les deux stages estivaux à effectuer et par l'étude professionnelle réalisée au cours de la troisième année. En outre, une équipe de conseillers d'orientation aide les étudiants de 3^{ème} année à se déterminer.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Néant</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Néant</p>
<p>Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le département de sciences politiques entretient des relations de coopération avec quelques lycées vendéens ou nantais : participation avec le lycée St François à la préparation des lycéens de terminale aux concours des IEP, conventions ICES / CPGE. Ces relations ne se traduisent pas par un recrutement privilégié des lycéens de ces établissements.</p> <p>Les origines des étudiants de la licence de sciences politiques sont géographiquement diverses ; la majorité des étudiants n'est pas vendéenne. Il en va de même des lycées de provenance.</p> <p>Les critères de sélection sont simples. Ils sont bâtis sur l'aptitude à suivre des études supérieures (résultats scolaires et appréciations des professeurs) et sur la motivation du candidat appréciée par le directeur au cours d'un entretien. Cet entretien permet en outre de vérifier l'adéquation études-projet professionnel.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Voir supra observations générales.</p> <p>Les étudiants préparent le C2i qui donne lieu à l'attribution du certificat pour ceux qui ont validé les compétences demandées ; en 2013-2014, 73% des étudiants ont obtenu le C2i ; en 2014-2015, 71%.</p>
<p>Évaluation des étudiants</p>	<p>Néant</p>

<p><i>Suivi de l'acquisition des compétences</i></p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est essentiellement assuré au moment des sessions d'examens qui se déroulent en fin de chaque semestre.</p> <p>Certains professeurs organisent des galops d'essai pour s'assurer de l'acquisition des connaissances.</p> <p>Pour certaines disciplines, comme l'anglais, une évaluation des étudiants est faite régulièrement pour apprécier les progrès. Cette évaluation est bâtie autour du TOEFL. Les étudiants ont un objectif à atteindre par semestre (exemple : S2, 500 points ; S3, 530 points ; S6, 550 points). Cette progressivité a pour objectif d'encourager les étudiants.</p> <p>A partir de 2017, sera mise en place l'annexe au diplôme.</p>
<p><i>Suivi des diplômés</i></p>	<p>Néant</p>
<p><i>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</i></p>	<p>Un conseil de perfectionnement sera mis en place prochainement pour la prochaine accréditation.</p>